

CLUB ADOS 12/17 ANS - 2024/ 2025 -



CENTRE D'ANIMATION DE VILLENEUVE 63 rue de l'Argentière – 83600 FREJUS - Tel : 04 94 52 79 21

FONCTIONNEMENT - Reprise le mercredi 13/09/2023

PERIODE SCOLAIRE

Le mercredi et le samedi

VACANCES

(Toussaint / Noël / Hiver / Printemps / Eté) **Du lundi au vendredi**

De 13 h 30 à 19 h

Possibilité de sorties exceptionnelles : journées complètes ou soirées

TARIFS

- 1. De septembre 2024 à juin 2025 (mercredis / samedis / petites vacances scolaires) 50 € : dégressif en fonction du mois d'inscription (-5€/mois).
 - 2. Vacances d'Eté 2025 juillet / août : 20 € par mois.

Une participation financière complémentaire peut être demandée dans le cadre de certaines activités ou sorties.

DOSSIER D'INSCRIPTION

A retirer au Centre d'Animation:

Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h

Dépôt du dossier complet et paiement à partir du Lundi 26/08/2024

A télécharger sur le site de la Ville :

https://www.ville-frejus.fr/auquotidien/jeunesse/club-ados

PERIODES DE FERMETURE DU CLUB ADOS POUR 2023/2024

Du Lundi 30/12/24 au vendredi 03/01/25 et du lundi 30/06 au samedi 05/07/2024 (inclus)

Pièces à joindre au dossier

- 1. Un justificatif de domicile (original + copie) de moins de 3 mois (facture EAU, ELECTRICITÉ, TÉLÉPHONE FIXE, BAIL D'AGENCE UNIQUEMENT. Les factures de mobiles ne sont pas acceptées).
- **2. Attention**: parents hébergés chez une tierce personne: l'hébergeant doit fournir une attestation sur l'honneur ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les factures de mobiles ne sont pas acceptées). L'hébergé doit fournir un document mentionnant l'adresse (BANQUE, TÉLÉPHONIE ...).
- 3. Livret de famille: original + copie des pages parents et enfants: en cas de divorce ou de séparation, fournir le jugement d'autorité parentale et la garde de l'enfant (original + copie).
- **4.** Le certificat médical **joint au dossier**, mentionnant la « non contre-indication à la vie en collectivité », **est à faire remplir par votre médecin.**

- 5. Attestation de vaccination ou copie des pages du carnet de vaccination sur lesquelles doivent être mentionnés les nom et prénom de l'enfant.
- **6.** Un test d'aisance aquatique pour pratiquer les activités nautiques.
- 7. 1 photo d'identité **récente**.
- 8. La Charte de Comportement, ci-jointe, à signer par l'adhérent et les parents.
- **9.** Attestation d'assurance « Responsabilité Civile <u>et</u> individuelle accident ».
- 10. Règlement par chèque à l'ordre de « Produits Multisports », ou par espèces (merci de bien vouloir préparer l'appoint).
- 11. Remboursement: le montant de la participation est entièrement dû et aucun remboursement ne sera effectué (sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif